

Information patient pour le test de provocation bronchique

Informations données au patient et/ou à sa famille

De quoi s'agit-il ?

L'épreuve de provocation bronchique ou test à l'histamine est un examen de pneumologie utilisé dans le diagnostic de l'asthme. Il vise à déterminer si le patient souffre ou non d'hyperréactivité bronchique (réponse exagérée des bronches). Il est indispensable de prévenir le personnel qui vous prendra en charge si un diagnostic d'asthme sévère a déjà été posé vous concernant.

Comment se préparer à l'examen ?

Avant le test les médicaments bronchodilatateurs (puffs, inhalateurs, aérosols) doivent être stoppés : 6 heures avant pour les médicaments à courte durée d'action (Ventolin®, Duovent®, Atrovent®...), au moins 12 heures avant pour ceux à longue durée d'action (Symbicort®, Serevent®, Seretide®...).

Il est recommandé de ne pas fumer 6 heures avant le test mais aussi d'éviter l'exercice physique ou l'exposition au froid et au brouillard dans les 2 heures précédant le test.

Vous ne devez pas être à jeun pour cet examen.

Quelles est la durée approximative de l'examen ?

Il dure environ 30 minutes.

Comment se déroule l'examen ?

Cet examen exige d'obtenir votre consentement écrit (ou celui de votre mandataire le cas échéant). Celui-ci ne décharge en rien des responsabilités de chacun mais stipule que vous avez été informé du déroulement et des risques de la technique. Le refus de consentement à l'examen peut entraîner l'impossibilité de poser le diagnostic correct et de proposer le traitement le plus adapté.

Pour le test, il est nécessaire d'effectuer une mesure de votre VEMS (Volume expiré maximal à la seconde) lors d'un exercice respiratoire en cabine. Cette mesure est réalisée avant et après l'inhalation (par aérosol) d'une solution à base d'histamine susceptible de diminuer le calibre des bronches.

Si votre VEMS a diminué d'une valeur déterminée, nous pouvons arrêter le test. Si ce n'est pas le cas, vous devez inhaler une nouvelle dose d'histamine. Si vous présentez une symptomatologie respiratoire et/ou une chute du résultat de votre VEMS, un traitement bronchodilatateur vous sera administré pour contrecarrer les effets induits par l'histamine.



Quelles sont les consignes à respecter après l'examen ?

Aucune consigne spécifique n'est demandée. Nous vous demandons de nous signaler tout symptôme ou toute plainte pendant ou juste après l'examen.

Quels sont les risques potentiels de l'examen ?

Le risque principal est la survenue d'une crise d'asthme, l'examen ayant pour but de le dépister. Pour cette raison, un médicament (bronchodilatateur) et éventuellement de l'oxygène peuvent être administrés immédiatement par le personnel sous la supervision du médecin.

Il se peut que vous ressentiez ou non des effets secondaires tels que : mal de tête, bouffée de chaleur, rougeur au niveau du visage, tremblement des mains ou des jambes, toux, éternuements, perte de la voix, sensation d'essoufflement, vertiges, palpitations.

Comment vais-je avoir les résultats ?

Ce test est réalisé sous la supervision du médecin pneumologue lors d'une consultation. Votre médecin vous reverra suite au test et vous donnera ses conclusions liées aux résultats.